



Spécial 10ème anniversaire



LA VOIX DE LA PLAINE

P.L.A.I.N.E. Association régie par la loi de 1901 (agrément 1252 du 27/12/97)
Siège: 19, rue du Coq Chantant 59126 LINSELLES

Editorial en page 2

Les moments marquant de l'année



Assemblée générale

Le 19 janvier PLAINE a tenu son assemblée générale. Après la présentation des différents rapports par le bureau, il y a eu des questions dans la salle sur les constructions futures du site de PJT. Monsieur Vandrisse nous a assuré que rien n'avait été décidé. PLAINE a donc proposé sa collaboration dans l'élaboration du projet. Ensuite nous avons assisté à une conférence animée par Philippe Mouton (Eco Vie, Belgique) sur la richesse **des bas prés de Comines** (biotopes d'exception, paysages d'une richesse inouïe ...). ← Photo P. Roelens



Manifestation du 24 mars 2007

Cette nouvelle manifestation contre le projet d'autoroute A24 a rassemblé 600 manifestants venus des deux côtés de la frontière. Elle réunissait, entre autres des militants des partis écologistes français (les Verts) et belges tant wallons (Ecolo) que flamands (Groen) et même un parlementaire flamand, Jeff TAVERNIER qui a été ministre fédéral puis ministre flamand de l'environnement. On pouvait aussi y rencontrer de nombreux maires de la Communauté de Communes des Weppes.



Sortie découverte des amphibiens le 24 mars 2007

Après la manifestation du matin à la frontière belge, en nocturne nous avons pu réaliser quelques observations au bois de l'Aumône et sur la zone naturelle des Argilières (commune de Faumont). C'est un espace naturel sensible appartenant au Conseil général, on peut y découvrir certains amphibiens régionaux.



Sortie ornithologique

Le 23 septembre 2007, un beau dimanche matin ensoleillé, nous sommes allés au lac du Héron à Villeneuve d'Ascq. Nous avons pu observer les oiseaux restés pour l'hiver dans ce parc.



P.L.A.I.N.E souffle cet automne ses 10 bougies



10 années déjà !...

10 années passées à sensibiliser, à notre échelle, la population et les élus locaux aux questions environnementales.

10 années de lutte contre des projets qui nous semblent contraires à l'intérêt public, comme celui de l'autoroute A24.

10 années de travail de dossier et de terrain pour arriver à des propositions concrètes mais malheureusement rarement mises en œuvre par les décideurs... réalisation d'une boucle de promenade, le chemin des chapelles, inscrite au plan départemental (PDIPR), création d'une piste cyclable entre Quesnoy et Linselles (sans suite), plantations de haies bocagères pour la lutte contre l'érosion, le maintien de la biodiversité et la mise en valeur du paysage (sans suite), mise en valeur des circulations douces (sentés, ruelles, passages) pour favoriser les déplacements piétons (sans suite), gestion différenciée du terrain jouxtant l'étang de pêche (mise en œuvre depuis 2003), restauration des chapelles (sans suite), etc...

10 années dont on peut tirer un bilan en demi teinte.

A notre actif, de belles réussites en matière de sensibilisation à l'environnement avec de nombreuses promenades sur les chemins de Linselles, avec des sorties nature (flore, libellules, oiseaux), avec des visites d'exploitation agricoles, des spectacles réjouissants amenant des débats, des animations sur les déchets (CLCV, Communauté Urbaine, Triselec), l'énergie (CLCV/ADEME), etc., et trois moments forts : **Trésors d'arbres** en 2003, **Quel avenir pour la biodiversité** en 2004, et, surtout, les **Recyclades** en 2006 qui nous ont permis de travailler avec les écoles et les collèges de Linselles réunis pour une journée festive.

Il faut aussi mettre à notre actif la reconnaissance de la pertinence de notre action par des acteurs institutionnels ou associatifs : la Préfecture du Nord qui nous a délivré un agrément en tant qu'association reconnue de défense de l'environnement, la DIREN, antenne régionale du ministère de l'environnement, qui a soutenu financièrement la plupart de nos actions, les Conseillers Généraux de notre canton qui nous ont soutenu et encouragé depuis 10 ans, la Fédération Nord Nature que nous avons rejoint en 2001 et le collectif Lys Deûle Environnement, créé en 2005 et qui fédère 15 associations actives sur notre territoire.

Enfin, il ne faut pas oublier la Municipalité de Linselles qui a toujours apporté son soutien logistique à nos manifestations et tous les intervenants (trop nombreux pour être ici cités) qui ont bien voulu donner de leur temps pour partager leurs connaissances et leurs passions avec le public.

Bilan en demi teinte car, à notre passif, il faut reconnaître que nous n'avons pas su faire passer notre message auprès des élus de notre commune. Bien peu de nos propositions ont suscité l'intérêt. Est-ce nous qui n'avons pas su formuler nos idées ou est-ce que l'on n'a pas voulu nous écouter. La commission extra municipale de l'environnement, promise lors de la campagne des municipales de 1995, n'a jamais vu le jour... Une occasion a ainsi été perdue de créer un espace de discussion, d'échanges d'idées permettant d'enrichir le débat et d'aboutir, consensuellement, à des avancées en matière d'environnement et de cadre de vie.

A quelques mois de nouvelles élections municipales, il est indispensable que les questions relatives au développement durable et à l'environnement soient au cœur du débat et des programmes des uns et des autres.

Beaucoup de choses peuvent être faites ou impulsées par une municipalité. Il est grand temps d'agir, dans l'intérêt de tous. L'heure n'est plus à des formules vides de sens ou à des mesures gadget.

P.L.A.I.N.E. est et restera une association apolitique, ce qui ne veut pas dire qu'elle doit être absente des débats. Notre association a des propositions à faire dans son domaine de compétence. Elle y travaille depuis 10 ans et nous espérons qu'elle sera entendue.

Des échanges productifs : rencontre avec le collège Sainte Marie



En vue de travailler sur l'environnement, des enseignants du collège Sainte Marie (Mme Sagnier et Mme Moulin) ont contacté l'association PLAINE de Linselles.

Leur but consistait à réfléchir avec les enfants sur les moyens et les attitudes à adopter pour limiter le gaspillage du matériel, des énergies ... La finalité de ce projet s'inscrivant dans le temps et n'ayant pas comme point final la fin de l'années scolaire.

Pour cela PLAINE leur a donné plusieurs pistes et un travail a été effectué avec l'association Nord Nature. Une manifestation a été organisée le 1^{er} juin au collège Ste Marie. Les enfants y ont montré leurs travaux et partagé leur expérience pour que leur prise de conscience fasse tâche d'huile autour d'eux. Des intervenants étaient présents : Nord Nature avec Alain Vaillant, l'ADEME avec Alexandre Basset, LMCU ...

La projection d'un film de Nicolas Hulot a enfin rappelé à tous que la terre est magnifique et qu'elle est un trésor inestimable à préserver à tout prix.



LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

« Le Grenelle de l'environnement a au moins le mérite d'exister ». Mettre autour d'une même table, à l'échelon national, des représentants d'associations environnementales, des agriculteurs, des représentants du MEDEF, des syndicats de salariés, les pouvoirs publics, etc... est un bel exemple de démocratie participative. Qu'aucun des participants ne claque la porte au milieu des débats est un exploit. Enfin, que nos dirigeants politiques écoutent ce que disent les associations environnementales est un incontestable progrès.

Nous ne pouvons que souhaiter qu'une telle pratique puisse exister à tous les échelons jusqu'au niveau local et pas seulement au moment des campagnes électorales.

Bien sûr, rien n'est durablement réglé. C'est le verre à moitié plein et le verre à moitié vide (voir article A24).

Le débat sur le nucléaire n'a pas eu lieu, mais certains verrous au développement des énergies renouvelables devraient être levés.

Les cultures OGM sont gelées dans l'attente d'une nouvelle loi dont on ignore l'orientation.

La taxe carbone n'est pas rejetée ni adoptée, elle est mise à l'étude.

Bref, nous sommes dans l'attente de réalisations concrètes qui, nous en sommes conscients ne peuvent aboutir du jour au lendemain, bien que nous considérions qu'il y a urgence.

J'ai assisté à une réunion régionale de ce Grenelle à Arras. Il nous y a été présenté les conclusions des commissions nationales ainsi que celle de commissions régionales qui s'étaient réunies le jour même.

Ensuite, le public (900 personnes !) était invité à prendre la parole. L'animateur qui souhaitait que le maximum de personnes puisse s'exprimer, ce qui est louable, laissait très peu de temps aux gens pour s'exprimer. Il fallait très vite faire part de sa proposition et passer la parole à quelqu'un d'autre. Les idées avancées étaient peu ou pas argumentées et donc sans doute un peu vaines. J'ai trouvé que cette réunion était surtout une opération de communication bien huilée mais peu productive.

PLAINE et le projet A24 : 10 ans de lutte



Une opposition déterminée

Bien que notre association se soit intéressée à de nombreux sujets touchant à l'environnement, PLAINE est née d'une volonté de refuser la réalisation de l'A24, appelée alors A1bis. Dès le début, notre détermination a été totale. Il ne s'agissait pas d'un mouvement de grogne de riverains souhaitant que l'autoroute se fasse juste un peu plus loin de chez eux, mais d'une réelle opposition à la politique du tout camion tout autoroute.

Dès sa création (et même deux ans avant pour certains membres fondateurs) PLAINE a adhéré au « collectif pour une alternative à l'A24 » qui militait pour un rééquilibrage des moyens de transport faisant la part belle à la voie ferrée et à la voie fluviale.

En 1998 nous mettions en garde les linsellois car le projet soutenu par Michel Delebarre, président de région, rencontrait très peu d'opposition du côté des élus. A ce moment là, on annonçait la mise en service de cette autoroute, longeant le chemin du Christ et Meulestraete, à l'horizon 2005.



Le tracé historique contesté

Le 24 janvier 2002, à la demande du collectif contre les nuisances routières Métropole Nord, Jean-Pierre Balduyck, député, et Jeannine Marquaille, vice-présidente du Conseil Régional, ont proposé une réunion publique à Linselles. En quelques années les positions ont évolué, la Région et Lille Métropole ne soutiennent plus le projet et le passage au cœur de la Métropole n'a plus la faveur des élus. Les municipalités de Roncq, Tourcoing, Bondues ont pris une délibération exprimant leur opposition au passage de l'A24 dans la Métropole. La municipalité de Linselles ne suit pas cette voie, arguant qu'elle ne sert à rien puisque les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) doivent tenir compte du schéma directeur qui a déjà été voté par les élus de la communauté urbaine (à l'exception des Verts) et où figure le tracé de l'A24. On commence sérieusement à évoquer le passage par la N58 belge.

Le 21 novembre 2002, les députés Christian Vanneste et Patrick Delnatte manifestent le souhait d'envoyer un courrier à tous les maires de la Métropole pour leur demander de prendre une délibération en Conseil Municipal refusant le tracé inscrit au schéma directeur... Linselles ne donne pas suite à cette demande.



Un débat public tronqué ?

Début 2003, le dossier A24 revient en force. Gilles de Robien, maire d'Amiens et ministre des transports, réactive le projet. Il faut désenclaver Amiens...

Le ministre met en place une commission de débat public, comme la loi l'exige. Ce débat se tient du 30 septembre 2003 au 20 janvier 2004. Les bénévoles de PLAINE sont à nouveau fortement mobilisés et participent à de nombreuses réunions. Une manifestation est

organisée à Linselles le 27 septembre. Elle rassemble environ 300 personnes dont des élus... de communes voisines.

Le 18 décembre, un mois avant la fin du débat un Comité Interministériel d'Aménagement du territoire classe l'A24 comme un des projets à réaliser dans les 15 ans à venir. Nous décidons de boycotter la réunion de synthèse du débat public. Le débat est-il tronqué ?

A l'issue du débat, le Préfet Carrère, Président de la commission, souligne qu'il y a quasi unanimité des élus pour dire que le tracé historique figurant dans les dossiers d'urbanisme de la Communauté Urbaine est aujourd'hui caduc.



La contestation enfle

L'année 2006 est marquée par un nouveau coup d'accélérateur sur le dossier. Monsieur de Robien demande en début d'année que soit défini un fuseau de 1 km de large dans lequel seront poursuivies les études et sur lequel il prendra une décision à la fin de 2006. C'est à partir de là qu'apparaissent de multiples tracés et variantes. On annonce l'A24 dans les Flandres, du côté de Steenvoorde, il montre son nez dans les Weppes, ne dédaignerait pas traverser les champs captants, irait bien musarder du côté de Quesnoy sur Deûle et finirait par entrer en Belgique par Ypres, ou peut-être par Menin, ou probablement par le devenu célèbre pont du Badou.

Résultat, tout le monde se sent concerné par cette autoroute. La contestation gronde un peu partout, de nombreux maires y joignent leur voix. Grâce à l'action du collectif pour une alternative à l'A24, le mouvement s'organise et le mot d'ordre devient unanime : « Pas d'A24 ni ici ni ailleurs ».

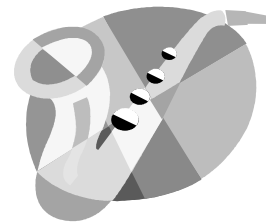
Le Grenelle de l'environnement, point final du projet ?

Dans les décisions annoncées lors de la clôture du Grenelle de l'Environnement figure l'engagement de ne plus construire d'autoroute « sauf cas de sécurité et de congestion, ou d'intérêt local. » Bref, le verre est à moitié plein ou à moitié vide. Nous devons donc rester vigilants et ne pas baisser la garde. Ceci dit, mis à part les décisions du Grenelle, il y a deux questions importantes qui n'ont pas trouvé de réponse : le financement de cette autoroute et ses débouchés vers la Belgique. Il ne faut pas non plus oublier l'opposition forte de la population qui pèse dans la balance.

Enfin la presse rapporte les propos suivants de Mr Daniel Canepa, préfet de région : si l'A24 était appelée à disparaître « je ferai des propositions alternatives » et de Mr Daubresse qui abandonnerait son soutien au projet, « j'étais favorable à l'A24 car c'était l'outil immédiat le plus sûr pour le désengorgement de l'agglomération. Mais j'ai toujours dit que cela ne dispensait pas de choix forts pour l'environnement... le Grenelle de l'environnement permettra d'aller plus vite... »

Reste-t-il quelqu'un pour soutenir ce projet ?

Une rencontre d'information : Mairie de Linselles



Le 22 septembre 2007 PLAINE a été invité à une rencontre en Mairie de Linselles.

Présents : Messieurs REMORY, WOSTYN - Mairie de Linselles, BOUVRY, JOACHIM et Mme HOUZE - PLAINE

Objet : l'arboretum au château du Vert Feuillage

L'équipe municipale nous présente le projet (déjà bouclé) qui a été confié à un architecte paysagiste (le Cabinet Tesson). Celui-ci a voulu créer un lien entre l'arboretum et l'école de Musique et a donc envisagé de planter des essences d'arbres utilisées dans la fabrication des instruments de musique.

Les arbres qui vont être plantés ont un diamètre de 25 à 30 cm (ils sont donc déjà assez robustes). L'architecte a prévu un cheminement autour des arbres (avec des panneaux d'information pédagogique) et la réalisation d'une petite mare bordée de végétaux.

Il y a eu une étude phytosanitaire sur les arbres existants ; ils sont en bonne santé (les arbres malades ont été abattus, il y a un certain temps). Ils seront donc préservés, excepté, peut-être, ceux à proximité des habitations.

Le projet concerne l'ensemble du parc. Cependant, compte tenu des réalités budgétaires, l'équipe municipale n'a retenu, pour cette année, qu'une partie du projet : celle qui se situe derrière le château, soit environ 36 ares, pour un budget de 50.000 €, sachant que le FAN (Fonds d'Aménagement du Nord) prend en charge 20 % de la dépense. Les travaux vont démarrer en fin d'année et seront terminés fin mars 2008.

Nous avons demandé que les enfants soient associés à l'opération, tout au moins qu'ils assistent à la plantation → projet éducatif pour inciter les jeunes à respecter l'environnement. Les services municipaux pourraient faire une plaquette d'information, également Mr Le Maire s'est engagé à nous faire parvenir un exemplaire du plan d'aménagement.

Liste des arbres et arbustes qui vont être plantés

Les arbustes

Cornus alba elegantissima (Cornouiller blanc)
Elaeagnus x ebbingei (*Olivier hybride*)
Cotoneaster lacteus (*Cotonéaster*)
Philadelphus coronarius (*Seringat*)
Kerria japonica 'pleniflora' (*Corète du Japon*)
Buddleia davidii (*Arbre aux papillons*)
Rosa gamme verdia (*Rosiers*)
(emera, celina, mareva, opalia et vesuvia)
Buxus semp 'suffruticosa' (*Buis*)

Les arbres

Ailanthus altissima (Faux vernis du Japon)
Catalpa bignonioides (*Catalpa boule*)
Liquidambar
Liriodendron tulipifera (*Tulipier de Virginie*)
Koelreuteria paniculata (*Savonnier*)
Carpinus betulus (*Charme commun*)
Prunus avi 'plena' (*Merisier*)
Acer pseudo 'Rott' (*Erable*)
Pyrus conn 'beech hill' (*Poirier*)
Cedrus libani (*Cèdre du Liban*)
Prunus cera 'woodii' (*Prunier d'ornement*)

Liste relevée par le cabinet Tesson des arbres existants dans le parc du château :

Fagus sylvatica purpura (*Hêtre pourpre*)
Aesculus Hippocastanum (*Marronnier*)
Castanea Sativa (*Châtaignier*)
Fraxinus Excelsior (*Frêne élevé*)
Quercus (*Chêne*)
Tilia Argenta (*Tilleul argenté*)
Taxus Baccata (*If commun*)
Pinus (*Pin*)



Autres aménagements

La municipalité a d'autres projets en matière d'environnement, notamment le nettoyage de l'étang de pêche ; nécessité de faire un appel d'offres. Que faire des boues, sachant que le fait de « les transporter ailleurs » engendre une dépense de 27.000 €. Une analyse des boues est en cours afin de connaître leur degré de toxicité. Un projet d'aménagement de l'étang est envisagé à long terme. L'association a rappelé les précautions à prendre pour le butome des fossés.

L'aménagement final de la rue des Ecoles est en projet, il y a nécessité de faire un appel d'offres.

Rien de nouveau du côté de la Vallée pour le projet du bois. Des terrains sont mis en réserve en usant du droit de préemption de la CUDL.



Rencontre pédagogique et culturelle : Spectacle du 23 novembre 2007

P.L.A.I.N.E et Le Fil et La Guinde accueillent en partenariat avec la ville de Linselles et dans le cadre du réseau de diffusion : « *Café équitable et décroissance au beurre* ».

Une création de la compagnie Sens Ascensionnels sur un texte de Christophe Moyer, mise en scène : Violaine Pillot. Avec Sophie Descamps, Violaine Pillot, Emmanuel Del Re (en alternance).

La représentation sera suivie d'un échange - débat avec Christophe Moyer , metteur en scène, Alain Vaillant de Nord Nature et des membres du collectif Lys - Deûle Environnement.

Parmi nos projets : *Recyclades 2008*

Date : le Samedi 7 juin 2008 toute la journée

Lieu : Parc du château du vert Feuillage à Linselles

Une journée festive et conviviale, qui clôturera un programme de sensibilisation à la réduction des déchets.

Cette journée devra permettre de développer la créativité, d'échanger des expériences, de sensibiliser aux bonnes pratiques, de diffuser de l'information...

Comme lors de notre expérience en 2006, nous souhaitons mobiliser pour cette manifestation, les partenaires associatifs locaux, les membres du Collectif Lys Deûle environnement, les collèges et écoles,

Certains le sont déjà... n'hésitez pas à vous faire connaître le cas échéant.

Contact: D. Galliot, donatienne.galliot@wanadoo.fr

Invitation à l'A.G.

Le 25 janvier 2008, vous êtes invités à l'assemblée générale de l'association. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

PARTICIPE

Soutien au plan
de déplacement
urbain : PDU



MILITE

Manifestations
contre le projet
de l'A24



INFORME

Proposition
d'alternatives
dans les
transports



SENSIBILISE

Sauvegarde du
patrimoine :
« Le chemin des
chapelles »

Information du
public par la visite
d'exploitations



ANIME

Organisation de
spectacles
culturels de
sensibilisation

Animations
pédagogiques :
« les Recyclades »



PROPOSE

Découvertes
de la faune
et de la flore

Randonnées
pédestres de
découverte



Nos objectifs : Défendre les intérêts de la nature et de l'environnement en informant et en sensibilisant le public. Proposer des activités pédagogiques et de découverte. Peser dans les débats liés à ces questions.

Si nos activités vous intéressent rejoignez-nous !

P.L.A.I.N.E.

Association agréée le 29/03/01 au titre de l'article L 252-1 du code rural,

Tel : 03 20 23 23 71

**Nord
nature**
fédération régionale

DIRECTION
RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
NORD-PAS-DE-CALAIS
BASSIN ARTOIS-PICARDIE

